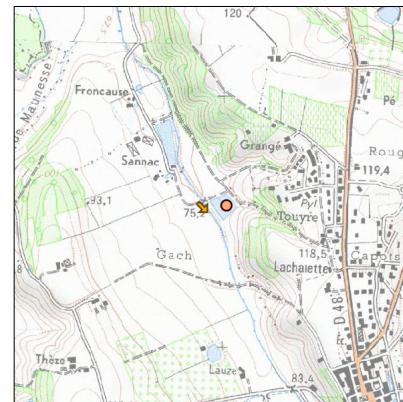
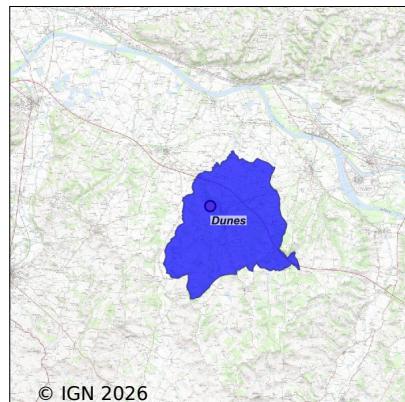


# Système d'assainissement 2023

## DUNES (COMMUNALE)

### Réseau de type Séparatif



## Station : DUNES (COMMUNALE)

Code Sandre	<b>0582050V001</b>
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES
Nom de l'exploitant	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES
Date de mise en service	avril 1985
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 200 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	64 Kg/j
Charge nominale DCO	70 Kg/j
Charge nominale MES	84 Kg/j
Débit nominal temps sec	180 m <sup>3</sup> /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Lagunage naturel
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	520 900, 6 335 340 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau du Métau

## Chronologie des raccordements au réseau

### Raccordements communaux

100% de Dunes depuis 1964

### Observations SDDE

#### Système de collecte

Le réseau est composé de 5 postes de relevage. Au cours de l'année, plusieurs bypass se sont produits sur certains postes de relevage.

Deux autosurveillances réglementaires ont été effectuées en 2023, une en juin et une en novembre.

Lors de la 1ère autosurveillance, la charge hydraulique était de 499 EH, et la charge organique était de 415 EH, soit respectivement 42% et 35% de la capacité nominale de la station.

Lors de la 2ème autosurveillance, la charge hydraulique représentait 1140 EH et la charge organique représentait 567 EH, soit respectivement 95% et 47% de la capacité nominale de la station. L'écart significatif entre les 2 charges est révélateur d'entrées d'eaux claires parasites au sein du système d'assainissement.

En 2020, le nombre d'abonnés à l'assainissement collectif était d'environ 380 pour une consommation d'eau annuelle de 30 334 m<sup>3</sup> soit 83 m<sup>3</sup>/j en moyenne (données RPQS 2020). Cela représente une charge hydraulique moyenne de 554 EH.

#### Station d'épuration

Le site est clôturé et fermé à clef. Le fonctionnement de la station est satisfaisant.

La station est composée de :

- Degrassieur avec un canal débitmétrique : une vidange de l'ouvrage a été effectuée en janvier 2023 et environ 3 tonnes ont été retirées.

- 3 bassins de lagunage. 4 aérateurs de 2 CV sont présents dans le premier bassin, et un aérateur de 2 CV dans le second bassin. Les aérateurs ont été remplacés en mai 2023.

En 2023, 2 autosurveillances réglementaires ont été réalisées. L'épuration était satisfaisante à chaque fois.

Au mois de juin, les rendements sur les concentrations étaient corrects (>76%) sur l'ensemble des paramètres.

Au mois de novembre, les rendements sur les concentrations étaient satisfaisants (>90%) pour la DBO5, DCO, NTK et NH4 et supérieurs à 80% pour le NGL.

Les rendements sur les flux étaient faibles à chaque fois sur certains paramètres à cause d'un débit de sortie plus élevé dû à une pluviométrie importante.

Lors des autosurveillances réglementaires les prélèvements en entrée sont effectués à l'entrée du dégrasseur et sont asservis à un débitmètre bulle à bulle placé sur le canal débitmétrique d'entrée. Du fait du long temps de séjour dans les lagunes, les prélèvements en sortie sont faits sur un échantillon ponctuel.

Le rejet de la station se fait dans le ruisseau du Métau. Ce petit cours d'eau a un débit très faible, voire à sec en période d'étiage. Les mesures in-situ réalisées sur le milieu récepteur ne montrent pas d'impact du rejet de la station sur celui-ci. Un suivi du cours d'eau a été mis en place depuis 2022 dans le cadre du RCD (Réseau Complémentaire Départemental) en aval de la station d'épuration. Les résultats montrent cependant que le cours d'eau est déclassé à certaines périodes de l'année (juin et octobre 2023) et subit aussi des assecs (août 2023).

Le Cahier de Vie est tenu à jour (compteurs, tests bandelettes...). Moyenne des tests bandelettes (NH4 : 50 mg/l ; NO2 : 12 mg/l ; NO3 : 114 mg/l).

#### Sous produits

1130 m<sup>3</sup> de boues ont été évacués le 6 septembre 2018 dans le bassin n°1 et 1470 m<sup>3</sup> dans le bassin n°2 le 10 septembre 2018, soit un total de 2600m<sup>3</sup>. A 6,4% de siccité moyenne, cela représente 166 TMS.

Les boues ont été épandues en agriculture suite à la réalisation d'un plan d'épandage.

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	123 m3/j	68 %			291 m3/j	
DBO5	30,2 Kg/j	47 %	250 mg/l	81 %	5,6 Kg/j	20,8 mg/l
DCO	78 Kg/j	111 %	640 mg/l	62 %	29,3 Kg/j	107 mg/l
MES	41 Kg/j		340 mg/l	59 %	16,9 Kg/j	61 mg/l
NGL	7,9 Kg/j		65 mg/l	51 %	3,8 Kg/j	13,8 mg/l
NTK	7,9 Kg/j		65 mg/l	64 %	2,9 Kg/j	10,4 mg/l
PT	0,9 Kg/j		7,7 mg/l	-40,5 %	1,3 Kg/j	4,6 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2023

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582050V001>